

— olivia guérin —

Espèce de premier ministre, sorte de clarinette et autres drôles de toques. Ou quand les voyageurs y perdent leur latin.

Que de choses étranges les écrivains-voyageurs rapportent-ils dans leurs bagages ! Dans leurs carnets de route, on trouve pêle-mêle :

- une espèce de premier ministre qui sert d'interprète (Allégret 1927 : 215)
- une sorte de cote de mailles étincelante, formée de quantité de pièces de cinquante centimes percées et cousues (Gide 1927 : 788)
- une drôle de toque blanche qui fait penser à un bonnet de pâtissier (Leiris 1934 : 263)
- des simili-cressons, des faux épilobes, des imitations de myosotis, des substituts de plantains (Gide 1927 : 290).

Et la liste pourrait s'allonger à l'infini. L'assemblage, pour hétéroclite qu'il soit, n'en révèle pas moins un fait sémantique caractéristique des récits de voyage : le recours massif à des désignations modalisées pour renvoyer à des types référentiels auxquels ne correspond aucune dénomination¹ spécifique dans la langue de l'énonciateur. Ces désignations modalisées, au premier rang desquelles on trouve l'approximatif *une espèce de N* et son quasi-synonyme *une sorte de N*, sont l'outil privilégié d'une interrogation sur les modes de conceptualisation du réel en situation interculturelle. Elles représentent en effet des solutions spécifiques à un problème discursif qui est au cœur même des discours interculturels : celui de la nomination de l'univers de référence et des pratiques sociales de l'autre.

Ces discours, qui tentent de porter à la connaissance de leurs lecteurs un univers culturel qui n'a pas été «découpé» et enregistré par la langue dans laquelle ils sont produits, mettent en exergue des conflits de catégorisations du réel extra-linguistique. Procédant à la reconfiguration d'une logique culturelle dans une langue qui ne la conceptualise pas habituellement, ils achoppent tout particulièrement sur la manière de catégoriser certains référents qui ne correspondent à aucune expérience particulière dans la culture d'origine de l'énonciateur, et qui n'ont pas été lexicalisés dans sa langue - on sait que les langues tendent à exprimer de manière économique en priorité les réalités quotidiennes de leurs locuteurs, celles dont ils ont une pratique ou qui font sens dans leur univers symbolique. Pour rendre

compte de tels *objets culturels* étrangers (objets manufacturés, pratiques sociales, espèces naturelles endémiques dotées d'une fonction symbolique dans l'univers culturel évoqué), les énonciateurs sont contraints à un travail discursif de nomination et de construction des catégories. Or, les divers genres écrits interculturels (récit de voyage, guides touristiques, romans produits en situation interculturelle, genres du discours anthropologique) empruntent des perspectives différentes pour représenter et construire discursivement la réalité sociale étrangère : ils bâtissent des *positionnements énonciatifs divergents*. Afin de mettre en lumière l'émergence de ces postures énonciatives génériques, nous optons pour une sémantique discursive résolument ancrée dans la matérialité langagière : le phénomène micro-structural de la nomination des objets culturels étrangers nous paraît être, dans cette perspective, une porte d'entrée privilégiée vers une saisie du fonctionnement des discours.

1. Remarques préliminaires

1.1. Démarche d'analyse et constitution des corpus d'étude

Dans le cadre de la problématique linguistique qui vient d'être posée, nous nous proposons de travailler ici sur un objet plus circonscrit : la nomination par désignations modalisées. L'analyse de ces formes et de leur rôle dans la dynamique de la représentation du réel doit contribuer à éclairer le fonctionnement global du type particulier de discours interculturel que constitue le récit de voyage. De fait, la démarche de (re)catégorisation du réel extra-linguistique telle qu'elle est opérée par les rédacteurs de récits de voyage n'est pas épargnée par l'approximation et l'imprécision. Nous partirons du constat selon lequel le récit de voyage présente une fréquence très élevée de ce mode de référenciation, alors même que la désignation modalisée n'est que d'un emploi marginal dans des genres discursifs que l'on a souvent tendance à assimiler au récit de voyage, et qui s'en différencient pourtant nettement du point de vue des choix discursifs, notamment des modes de construction de la référence.

Nous tenterons donc de justifier la fréquence du paradigme des désignations modalisées dans le récit de voyage en articulant l'analyse du sémantisme

¹ Nous discuterons en 1.1. la double opposition nomination-dénomination et dénomination-désignation.

des différentes formes qui en relèvent avec les déterminations génériques propres au récit de voyage. L'approximatif *une espèce de N* sera replacé dans le paradigme complet des désignations modalisées, au sein duquel il occupe une position charnière.

Nous établissons en outre des comparaisons ponctuelles avec le fonctionnement de la nomination dans les genres relevant du discours anthropologique, afin de mettre en lumière ce qui distingue les deux démarches, ce qui en fait deux formes de *schématisation* (au sens de la logique naturelle; Borel in Adam et al. 1990) de l'altérité culturelle nettement divergentes.

Le corpus de récits de voyage a été bâti selon un principe de cohérence linguistique (tous les textes sont écrits en français, ce qui peut permettre d'éclairer la manière dont la langue et le système conceptuel d'origine de l'énonciateur influent éventuellement sur la représentation qu'il bâtit), et topographique : il s'agit de relations de voyages effectués en Afrique, du début de l'exploration systématique de l'intérieur du continent - fin du 18^e siècle - à la décolonisation; la focalisation sur une aire civilisationnelle relativement homogène permet de mettre en perspective les différences de traitement que peuvent subir des objets culturels comparables. Le choix des textes obéit d'autre part à un principe de diversification : ils émanent d'aventuriers solitaires (Caillié 1830) ou d'écrivains voyageant à titre personnel (Gide 1927, 1928), de personnalités publiques engagées dans un projet d'exploration et de colonisation systématique (Brazza 1887) Leurs différents points de vue les incitent à ne pas porter attention aux mêmes types d'objets ni à en rendre compte de la même manière. La période choisie, relativement étendue, permet de plus de creuser une profondeur temporelle qui facilite l'appréhension d'éventuels phénomènes d'ordre idéologique.

La diversification a également présidé au choix de l'échantillon de textes anthropologiques (d'auteurs français également), qui se veulent représentatifs des principaux sous-genres de la discipline : journal d'ethnologue (Lévi-Strauss 1955, qui relève en partie de l'«autobiographie de terrain»; Kilani in Adam et al. 1990 : 81²), «narration ethnographique dialoguée» (Griaule 1948; Kilani *ibid.* : 108), monographie (Métraux 1958), comparaison transculturelle (Rouget 1980), synthèse anthropologique aboutissant à une théorisation (Lévi-Strauss 1958).

1.2. Précisions terminologiques : nomination, dénomination, désignation

La problématique sémantique de la (dé)nomination ne peut bien évidemment être réglée dans le cadre de cet article. Il nous semble cependant nécessaire, sinon de prendre position définitive dans un débat encore vif parmi les sémanticiens, du moins de préciser les notions auxquelles nous avons recours. Nous tenons à distinguer la *nomination*, entendue comme processus dynamique de choix du nom en discours (Siblot 2001), de la *dénomination*, entendue comme nom codé référant de manière stable à une catégorie (Kleiber 1984, 2001), qui est le résultat d'un acte préalable effectif de «baptême» ou fait l'objet d'une «habitude associative» (Kleiber 1984 : 79).

L'opposition qui vient d'être rappelée se situe dans le cadre d'une dichotomie langue-discours : la nomination relève de l'actualisation du nom en discours, alors que la dénomination relève du code de la langue, dans la perspective initiée par Kleiber. Ce dernier oppose la dénomination à la *désignation*, qui est quant à elle une forme contingente, ne permettant pas de référer de manière stable à une catégo-

² Avec un genre comme le journal d'ethnologue, on se trouve très proche du genre du récit de voyage, notamment dans sa variante carnets de route, telle que la pratique en particulier M. Leiris dans L'Afrique fantôme. Cependant, une limite nette nous semble passer entre ce dernier ouvrage et Tristes Tropiques. L'appartenance générique est à définir sur la base de la visée dominante des textes. Or, L'Afrique fantôme relate essentiellement l'expérience de l'homme M. Leiris face à l'altérité, et n'accorde que la portion congrue à l'analyse de l'expérience de terrain ethnographique en elle-même. A l'inverse, si Tristes Tropiques se présente en partie sous forme autobiographique, cette dimension est surtout présente à l'ouverture et à la clôture du texte, et constitue essentiellement un retour réflexif sur le parcours qui a mené l'auteur à devenir anthropologue (on pourrait parler d'autobiographie «professionnelle»); le cœur de l'ouvrage quant à lui est constitué d'une suite de quatre études de type monographique : «Caduveo», «Bororo», «Nambikwara», «Tupi-Kawahib» - cette œuvre relève donc d'un genre mixte. Si l'on ne peut nier la diversité des pratiques d'écriture anthropologique, et la place que peut y tenir l'expression de la subjectivité de l'observateur, il n'en demeure pas moins que, contrairement à l'entreprise des écrivains-voyageurs, le but commun assigné aux écrits anthropologiques «est d'objectiver les faits de culture sous une forme autorisant un mode scientifique de compréhension» (Borel in Adam et al. 1990 : 179).

rie, et ne faisant pas l'objet d'une association référentielle durable (cf *pomme de terre vs légume avec lequel on fait les frites*, ibid. : 82).

Or, pour notre propos, il semble essentiel d'opérer des déplacements de perspectives : ayant à traiter de cas où les catégories lexicales stabilisées font justement défaut, nous observons des processus discursifs où l'activité de nomination - choisir une forme appellative pour référer à un type d'objets nouveaux pour l'énonciateur - apparaît véritablement en acte; nous conserverons donc le terme de *nomination* pour parler de ce processus global visant à opérer de nouveaux découpages linguistiques dans le *continuum* du réel.

Mais cela ne signifie pas que la notion de *dénomination* en devienne pour autant caduque. Au contraire, il nous paraît nécessaire de rendre compte d'une différence de fonctionnement langagier qui apparaît nettement dans nos textes entre deux types de formes nominales référentielles. Certaines relèvent effectivement de la désignation dans la mesure où elles n'entrent pas dans une relation référentielle durable et ne présupposent pas l'existence d'une catégorie référentielle unifiée; elles ont un fonctionnement contingent et périphrastique. D'autres formes en revanche présentent les propriétés sémantico-formelles (formation synthétique, unicité, présupposition d'existence) qui leur permettront d'être progressivement stabilisées dans le fil du discours : c'est le cas par exemple des emprunts introduits dans les textes des voyageurs; si ces formes ne sont pas à proprement parler des *dénominations* dans la mesure où elles ne sont pas enregistrées par le code de la langue (française en l'occurrence), elles présentent un *statut dénominatif en discours* qui permet à l'énonciateur de les reprendre sans avoir à justifier à nouveau le lien référentiel qui unit la forme à une catégorie référentielle³.

Cette longue digression terminologique ne nous paraît pas inutile dans la mesure où elle permet de rendre compte de l'une des spécificités de la nomination des objets culturels étrangers par les formes du type *une espèce de N* : ces formes ne présentent pas les caractéristiques formelles (caractère synthétique) et sémantiques (présupposition d'existence) qui permettraient de stabiliser de nouveaux découpages dans le réel, de nouvelles catégories linguistiques fixes qui pourraient faire l'objet d'une reprise ultérieure dans le discours. On peut déjà à ce stade dégager des tendances divergentes de nomination

des objets culturels dans le récit de voyage et les genres anthropologiques. La démarche anthropologique, visant à *objectiver* des faits culturels, privilégie les modes de nomination permettant de stabiliser des catégories qui rendent compte de la logique indigène décrite : le travail de nomination y relève en bonne part d'une activité de type *terminologique* (proposer des taxinomies stables). Le recours aux formes périphrastiques du type *une espèce de N* y est d'emblée limité en raison même de leur inaptitude à fixer de nouvelles classes de faits. Les anthropologues recourent par exemple plus volontiers à des néologismes, qui ont pour avantage de stabiliser la référence en instituant une nouvelle classe de faits, et de fournir ainsi des bases à une éventuelle comparaison transculturelle. Dans le cadre d'une analyse sur les relations entre musique et transe, l'anthropologue G. Rouget part de la description d'un type de transe observé dans le *candomblé* brésilien pour porter au jour l'une des modalités du phénomène général (quasi-universel) de la transe; il forge ainsi un concept nouveau qui lui permettra, dans un second temps, de généraliser le type de transe analysé à des phénomènes présentant des caractéristiques similaires dans d'autres sociétés (notamment au Nigéria et au Bénin dans les cultes des *orishas*) : (1) Je proposerais donc de dénommer cet état de *ere* «transe (ou état) de dépossession». Et comme celui-ci est étroitement lié à l'initiation, de spécifier en outre «transe (ou état) de dépossession initiatique» (Rouget 1980 : 115).

Le recours à une forme désignative contingente, en particulier à une désignation modalisée (*? une sorte de transe, ? une espèce de transe de dépossession*) serait loin d'avoir le même pouvoir stabilisateur et ne permettrait pas à la démonstration anthropologique de se développer et de bâtir des catégories transculturelles.

Le récit de voyage en revanche n'a pas pour visée première la classification des faits culturels observés par le voyageur; aussi les formes périphrastiques de référénciation y trouvent une large place, en particulier les formes qui opèrent des catégorisations approximatives.

³ Pour une discussion plus approfondie, voir Guérin 2004.

2. Une nomination problématique du réel

Entrons désormais plus avant dans l'analyse de la posture énonciative qui apparaît largement partagée par les écrivains-voyageurs, et de la manière dont ils traitent discursivement le problème posé par l'asymétrie qui existe entre leur langue et les univers culturels qu'ils veulent décrire.

Le récit de voyage se démarque nettement des autres genres interculturels par l'expression récurrente d'une difficulté à rendre compte de ces réalités auxquelles les énonciateurs sont confrontés :

(2) «Brazzaville. Tout m'y charmait d'abord : la nouveauté du climat, de la lumière, des parfums, du chant des oiseaux, et de moi-même aussi parmi cela, de sorte que par excès d'étonnement, je ne trouvais plus rien à dire. Je ne savais le nom de rien» (Gide 1927 : 30).

Plus spécifiquement, on relève des formes marquant la *non-coïncidence* (Authier 1995) des mots dont on dispose vis-à-vis des choses à décrire, formes qui ne sont pas attestées dans les autres genres interculturels :

(3) «Katakouo est un énorme village de près d'un kilomètre de long. Une seule rue, si l'on peut appeler ainsi cette interminable place oblongue aux côtés de laquelle toutes les cases sont alignées» (Gide 1927 : 123).

La récurrence de telles marques épilinguistiques tend à présenter comme fortement problématique l'opération de conceptualisation du réel extra-linguistique. Cette difficulté à nommer tient à la *position d'extériorité* du voyageur vis-à-vis de la société étrangère : il la décrit depuis son propre point de vue culturel, en tentant de faire entrer les segments de réalité étrangers dans les «cases» de son propre système de conceptualisation. Cette attitude diffère de celle que tentent de construire les anthropologues, qui, par-delà les divergences de méthode et en dépit du fait qu'ils ne sont pas toujours à l'abri de l'ethnocentrisme, visent à rendre compte des univers conceptuels indigènes qu'ils étudient selon une double perspective interne et externe, émique et étique - tâche que Malinowski décrivait comme la construction d'une *vision stéréoscopique* des représentations indigènes. L'objectif que s'assigne l'anthropologue peut être résumé comme suit :

«L'autre, il faut [...] le montrer tel qu'il est dans «sa» logique... mais dans «nos» termes !» (Adam et al. 1990 : 307)

Comment entendre cependant ce déterminant pos-

sessif *nos* ? Il s'agit, dans le discours anthropologique, de procéder à la traduction des représentations de l'autre dans les termes d'une pensée occidentale, certes, mais qui a pour spécificité de relever d'une logique de type scientifique à visée objectivante. Si le sujet énonciateur ne disparaît pas totalement du discours anthropologique, il ne s'agit pas en première instance de se dire soi face à un monde étranger, mais d'objectiver la culture autre. Cela a pour conséquence, au plan discursif, d'accorder un statut d'objet d'étude spécifique aux asymétries de *visions du monde*, aux asymétries de catégorisations du réel par les formes linguistiques. Ce travail de type réflexif sur la nomination des concepts indigènes tend à limiter la place accordée à l'expression d'un éventuel sentiment de «défaillance» de la langue de l'énonciateur. Dans le corpus anthropologique que nous avons étudié, nous n'avons de fait trouvé aucune mention comparable à celles citées en (2) et (3) : la construction du savoir emprunte ici des voies différentes de celle qui est à l'œuvre dans les récits de voyage.

C'est cette posture commune aux écrivains-voyageurs, que nous avons décrite plus haute, posture spécifique vis-à-vis des asymétries de *visions du monde*, qui semble expliquer la forte fréquence des formes de désignations modalisées dans le récit de voyage. Les procédés relevant de cette classe, dont nous allons désormais analyser en détail le fonctionnement sémantico-discursif, forment deux types de paradigmes, qui ont pour point d'articulation les approximatifs *une sorte de N* et *une espèce de N* : ces deux formes permettent en effet d'opérer à la fois une modalisation de type épistémique et une modalisation appréciative. Leur position nous paraît par conséquent centrale au sein de ce double paradigme, et la «polysémie» qui les caractérise justifie sans doute que leur fréquence soit notablement plus élevée que celle des autres types de désignations modalisées.

3. Les marqueurs de modalisation épistémique⁴

Cette difficulté à nommer que nous venons de mettre en lumière apparaît tout d'abord à l'œuvre

⁴ Nous nous référons pour ces analyses à la typologie des modalités proposée par Le Querler. Dans ce cadre, la modalité épistémique est définie comme celle par laquelle «le locuteur exprime son degré de certitude sur ce qu'il affirme» (1996 : 64).

dans des formes désignatives qui engagent une modalisation épistémique. L'énonciateur, face au caractère inhabituel, non prototypique des pratiques culturelles ou espèces naturelles qu'il rencontre, hésite à les ranger dans les «cases» de sa grille linguistique : les catégories lexicales stabilisées dont il dispose ne lui semblent pas pouvoir rendre compte avec précision du type d'objets auquel il se trouve confronté. Un certain nombre de formes désignatives superposent à la fonction de référence l'expression d'une certitude mitigée sur la catégorisation effectuée.

Ce premier paradigme de désignations modalisées regroupe les formes suivantes :

une sorte de N < une espèce de N < simili-N, semble-N, substitut de N, imitation de N < pseudo-N < faux-N

La modalisation porte sur le jugement d'appartenance de l'entité désignée à la catégorie lexicale à laquelle recourt l'énonciateur pour y référer. Le fonctionnement sémantique de telles formes semble se fonder sur un double mouvement, contradictoire : l'énonciateur catégorise l'objet en référence à son propre univers culturel, mais souligne dans le même temps la distance qui sépare cette entité nouvelle des exemplaires prototypiques de la catégorie telle qu'elle est structurée dans sa propre langue-culture.

3.1. une nomination égo- et ethnocentrée

Ne disposant pas de terme spécifique pour nommer une réalité inconnue de lui, l'énonciateur tente d'établir une similitude globale avec un type d'objets qui a cours dans sa société d'origine. Il nomme depuis son propre point de vue, en catégorisant l'entité nouvelle par analogie :

(4) «Notre arrivée coïncide avec la cérémonie curieuse de la circoncision, qui se pratique ici sur les sujets dont l'âge varie de dix-huit à vingt ans. Après l'opération, ils sont revêtus de costumes féminins, c'est-à-dire chargés de bracelets ou de colliers; puis, leur visage étant barbouillé d'une sorte de chaux, on les porte en grande procession autour du village, tandis que la danse de tous les habitants évolue au son du tam-tam» (Brazza 1887 : 86).

La forme désignative calque le mode d'appréhension que le voyageur a eu d'un type d'objets qui lui était inconnu. L'énonciateur s'appuie sur des données perceptuelles globales (sur une *gestalt*), pour produire une première approximation de la classe référen-

tielle visée - dans l'extrait cité, Brazza focalise sur la couleur et la matière, au détriment notamment de la fonction que ce produit remplit dans le rituel évoqué. Les autres traits définitoires de la catégorie lexicale convoquée ne sont pas validés, et la catégorisation est signalée comme approximative, analogique. La désignation apparaît, dans de tels cas, comme *égo-centrée*. De tels modes de nomination tendent à afficher la subjectivité de l'énonciateur (sa position de sujet percevant), qui ne s'efface pas totalement derrière la représentation de l'objet.

Il est par ailleurs possible de rendre compte de la forme (4) par une prise en compte dialogique du destinataire : le récit de voyage, qui relève des *discours à dimension de didacticité* (Beacco, Moirand 1995 : 44), adapte les choix de nomination aux savoirs supposés d'un lecteur non spécialiste. Les traits focalisés par ce type de nomination, qui s'appuie sur des connaissances pratiques partagées, permettent au lecteur un calcul sémantique plus aisé que ne peut le faire un emprunt :

(5) «Les fillettes n'ont pas de pagne; elles portent une sorte de tablier qui serre les cuisses par devant, à la manière d'un pantalon et sont complètement nues par derrière» (Allégret 1927 : 178).

On voit que les éléments constitutifs de l'univers étranger sont désignés d'après un point de vue interne à la culture que partagent le rédacteur et ses lecteurs, et non en épousant le mode de conceptualisation indigène : la nomination est *ethnocentrée*.

Un tel ancrage sur les références culturelles du voyageur apparaît explicitement lorsque la catégorisation choisie induit un télescopage entre deux univers relativement hétérogènes, comme cela apparaît dans l'exemple suivant, où l'auteur superpose à ce qu'il observe ses propres modes de classification sociale :

(6) «Le jeune chef fait cependant tout ce qu'il peut. Il ne parle pas l'arabe et est flanqué d'une espèce de premier ministre qui sert d'interprète et qui est fort agaçant» (Allégret 1927 : 215).

La forme désignative introduite par le préfixe approximatif *une espèce de* tend à rapporter les éléments étrangers décrits au système de référence de l'énonciateur, à ramener l'inconnu au connu, et à opérer ainsi une déterritorialisation des pratiques de l'autre. Une telle approximation nous en dit tout autant, si ce n'est plus, sur la manière dont le voyageur perçoit la société de l'autre, avec ses propres références sociales, que sur la manière dont le groupe décrit est effectivement structuré.

3.2. des marqueurs d'altérité

Mais les formes désignatives appartenant à ce premier paradigme ont pour seconde facette de sens d'être des marqueurs d'altérité. Conjointement au mouvement analogique qui vient d'être mis en lumière, l'énonciateur dénie l'assimilation qu'il opère : il refuse de faire entrer entièrement l'entité décrite dans la catégorie choisie : le jugement d'appartenance est modalisé. Les approximatifs *une sorte de N* et *une espèce de N*, décrits par Kleiber et Riegel (1978 : 95) comme des *enclosures* - c'est-à-dire des «prédicats qui transforment la fonction d'appartenance à une classe» - ont pour caractéristique de mettre en exergue le caractère non pleinement satisfaisant de la catégorisation opérée. Elles ont pour effet de présenter les segments de réalité étrangers sous le jour d'une altérité irréductible, en focalisant l'attention sur l'inadéquation des catégories lexicales et des connaissances que partagent rédacteur et lecteurs :

(7) «On est reçu par un concert de quatre instruments : deux tambours, une sorte de clarinette et une trompette extrêmement longue et mince, qui se démonte» (Gide 1927 : 871).

Désigner cet instrument comme *une sorte de clarinette*, c'est signifier qu'il ne s'agit justement pas de ce que l'on entend en français par *clarinette*; la forme a donc pour caractéristique de marquer l'altérité, de souligner la distance qui existe entre les deux univers. Un anthropologue à l'inverse aurait tendance à recatégoriser un tel instrument dans le cadre d'une classification de type ethno-musicologique, ce qui éviterait une telle assimilation, à la limite erronée; une solution appellative de ce type apparaît dans l'extrait suivant de *Tristes Tropiques* :

(8) «certaines cérémonies s'y déroulent hors de la présence des femmes; ainsi la fabrication et la giration des rhombes. Ce sont des instruments de musique en bois, richement peints, dont la forme évoque celle d'un poisson aplati, leur taille variant entre trente centimètres et un mètre et demi environ» (Lévi-Strauss 1955 : 265).

Le travail ethnographique consiste pour une bonne part à rattacher un objet culturel inscrit dans un système symbolique spécifique à une catégorie plus générale, à visée universalisante (ici, au moyen d'une nomination par hyperonyme). Plutôt que d'afficher le sentiment d'altérité que peut ressentir l'observateur face à l'objet exotique, il s'agit d'assigner à ce dernier une place dans une taxinomie transculturelle.

Pour en revenir au discours des voyageurs, le palier supérieur de modalisation marque une exclusion

complète de la catégorie qui est pourtant choisie : c'est la modalité du faux qui est alors convoquée, notamment lorsqu'au nom se trouvent adjoints des modalisateurs épistémiques tels que *faux*, *pseudo*-, *simili*-, etc. :

(9) «Quantité d'arbustes vert cendré, semblables aux saules et aux osiers de France. De même il y a, sur ces bords, des simili-cressons, des faux épilobes, des imitations de myosotis, des substituts de plantains» (Gide 1927 : 290).

Ces étonnantes désignations d'espèces naturelles relèvent elles aussi d'un positionnement ethnocentré : les *realia* étrangers sont dénoncés comme simulacres de ce que l'on connaît «chez soi». Le voyageur désigne très fréquemment le monde qu'il découvre en le jugeant à l'aune du système de connaissances qu'il partage avec ses lecteurs, tout en étant contraint de reconnaître que cet univers nouveau ne se réduit pas totalement au déjà-connu, au déjà-nommé. C'est dire la difficulté qu'il y a à nommer hors de ses modes de pensée habituels, hors de ce que l'on connaît déjà. Si le voyageur fait un pas vers une culture autre, il garde toujours un pied dans sa culture d'origine.

Si le discours de l'anthropologue n'est pas lui non plus à l'abri de l'ethnocentrisme, il ne procède pas exactement au même type de déterritorialisation des objets culturels : s'agissant de construire une représentation des pratiques sociales de l'autre selon un double point de vue émique et étique, les modes de catégorisation majoritaires sont ceux qui permettent de confronter les savoirs indigènes et des modes de conceptualisation occidentaux inscrits dans le cadre d'une logique de type scientifique. Les anthropologues ont ainsi souvent recours à des modes de nomination qui permettent de confronter les deux types de conceptualisations, comme par exemple les traductions littérales qui *donnent à voir* la représentation indigène :

(10) «Dans son étude [...] sur la transe himalayenne, Gaborieau nous apprend que le possédé est appelé «bête de somme» du dieu» (Rouget 1980 : 65).

ou encore les catégorisations complexes construites sur le schéma *emprunt + reformulations multiples* :

(11) «Atelier, club, dortoir, maison de passe, le *baitemannageo* est enfin un temple» (Lévi-Strauss 1955 : 265).

Les désignations modalisées n'y sont que très rarement attestées; si on relève quelques occurrences de *une sorte de N* (en particulier chez Mauss 1928), des occurrences plus rares encore de *une espèce de N*, notre corpus ne présente aucune modalisation en

faux-N, pseudo-N, etc. En effet, un tel mode de catégorisation, qui ancrerait fortement les faits décrits sur la société d'appartenance de l'observateur, ne permettrait pas de les objectiver, ni de poser les bases d'une comparaison transculturelle.

Aussi nous semble-t-il difficile, en dépit de l'existence de formes génériques intermédiaires entre pure narration d'un voyage individuel d'une part et type idéalisé du discours anthropologique d'autre part (avec effacement de l'énonciateur derrière l'objet de savoir), d'assimiler totalement les démarches de l'écrivain-voyageur et de l'anthropologue, comme le fait notamment Mondada (1995) - dont les analyses sur la constitution du savoir dans les sciences et sur la négociation interactive des catégories entre les chercheurs lors des procédures de découvertes sont par ailleurs fort éclairantes. Selon cet auteur, les relations de voyage soulèvent «les problèmes de mise en texte du terrain qui se poseront à l'anthropologue», et constituent des «lieux d'observabilité du savoir en train de se dire» (1995 : 65), dans la mesure où elles affichent les circonstances de leur énonciation et portent explicitement les traces de la constitution des objets de savoir. L'analyse des modes de catégorisation des objets en anthropologie prend ainsi appui sur des séquences extraites de récits de voyage, qui incluent de nombreux faits de modalisation, dont nous reprenons ici un exemple parmi d'autres :

(12) Fidèle à ma coutume, je me suis dirigée vers le port. Le port !... hélas ! c'est un mur de trente pieds, sur lequel des soldats ou des bateliers affrontent seuls les vertiges; il fallait, pour grimper là, une fermeté que je n'ai point, et, retournant sur mes pas, j'ai quitté ces faux-semblants de quais pour me renfermer avec mes souvenirs dans l'appartement («Relation de voyage du XIX^e siècle», citée in Mondada 1995 : 70).

La démonstration de Mondada, par ailleurs fort stimulante, nous paraît révéler ici un «vice» de méthode - si nous pouvons nous permettre ce terme. La proximité générique entre carnets de voyage et notes de terrain ne nous semble pas justifier une assimilation entre d'une part la démarche autobiographique d'un écrivain qui relate son expérience individuelle face à un univers social qui lui est étranger, et d'autre part un projet d'écriture inscrit dans une entreprise scientifique de modélisation des significations symboliques culturelles. De fait, l'observation de nos corpus semble contredire les propositions de Mondada, puisque aucun des patrons appellatifs présentés en (9) et (12) n'y est

attesté. Semblables désignations paraissent *de facto* difficilement compatibles avec l'impératif d'une construction scientifique et *stéréoscopique* des faits culturels.

L'assimilation fréquemment opérée entre ces deux démarches nettement divergentes revient dès lors à gommer le fait que ce ne sont ni le même type de savoir, ni les mêmes objets qui sont construits. Alors que le récit de voyage se fonde sur une *logique de l'altérité* qui maintient une distance, souvent donnée pour irréductible, entre les deux mondes en confrontation, le discours anthropologique tente de construire une interface qui rende intelligible les pratiques propres à une société particulière : on préférera parler d'une *logique de la spécificité* culturelle, spécificité qui est mise en regard d'une certaine universalité des comportements sociaux. Un tel positionnement apparaît explicitement à l'œuvre dans les modes de catégorisation des pratiques culturelles : chacun de ces types de discours, en privilégiant certains modes de construction discursive de l'objet, bâtit une représentation de la réalité selon une logique qui lui est spécifique.

4. Les marqueurs de modalisation appréciative⁵ : de l'approximation au jugement de valeur

Nous avons donc vu que l'une des caractéristiques discursives du récit de voyage consiste en la tendance à bâtir une représentation approximative de la réalité étrangère; une telle représentation est dotée d'un faible pouvoir d'intelligibilité, dans la mesure où les énonciateurs avouent leur impuissance à rendre compte avec exactitude de ce monde étranger. La distance culturelle entre les deux mondes en confrontation est dès lors mise en exergue. Or, très peu de voyageurs s'en tiennent au simple constat de la différence culturelle : ils l'évaluent. Un second paradigme de désignations modalisées concourt à une telle mise à distance appréciative des univers culturels décrits :

une sorte de < une espèce de < un drôle de < étonnant, étrange, curieux, singulier, bizarre < ridicule, grotesque, grossier

Dans ce paradigme s'observe un glissement progressif de la pure évaluation du degré d'appartenance catégorielle à un jugement axiologique explicite. La fréquence des modalisations appréciatives dans

⁵ Les modalités appréciatives sont «celles par lesquelles le locuteur exprime son appréciation [...] sur le contenu propositionnel» (Le Querler 1996 : 64).

le récit de voyage tient au caractère *autobiographique* définitoire du genre : il ne s'agit pas tant de dire l'univers étranger que de se dire soi-même dans cette rencontre avec l'autre :

«Mes amis et ma famille ont voulu me persuader que la relation de mes voyages et le détail de mes découvertes en histoire naturelle pourraient être de quelque utilité; je leur livre cette relation et ces découvertes telles qu'elles sont et pour ce qu'elles valent, n'entendant y attacher d'autre mérite que la complaisance, et renonçant à toute espèce de prétention littéraire dont je ne serais pas en état de porter le fardeau. *Ce que je suis, ce que j'ai vu, ce que j'ai fait, ce que j'ai pensé*, voilà tout ce que je me suis proposé de leur apprendre» (Le Vaillant 1795 : 351)⁶.

Même lorsque les voyageurs s'inscrivent dans un projet scientifique - comme c'est le cas pour les récits de missions d'exploration (Arbousset 1836, Mage 1867) -, la représentation des sociétés exotiques est largement informée par leur subjectivité - leurs réactions affectives et idéologiques.

4.1. les marqueurs polysémiques

Si *une sorte de* et *une espèce de* ne sont pas des marqueurs appréciatifs explicites, ils participent tout de même de ce second paradigme en ce qu'ils permettent de passer insensiblement de la modalité épistémique à l'introduction subreptice d'un jugement appréciatif. C'est tout particulièrement le cas lorsque les auteurs évoquent des pratiques religieuses, qu'ils refusent souvent de catégoriser entièrement comme telles au nom de leurs propres croyances :

(13) «D'après un ancien usage, tous les habitants, lorsqu'ils passent près de cette pierre, tirent un fil de leur pagne, qu'ils jettent dessus; c'est *une sorte d'offrande* qu'ils lui font [...]. Enfin, la vénération qu'inspire cette pierre a toujours été si grande, qu'il y a dix ans elle était encore l'objet d'*une sorte de culte religieux*» (Caillié 1830 : I, 65).

Si ces actes ne relèvent qu'approximativement d'une pratique religieuse, c'est donc qu'ils ne sont que superstition pour l'observateur. Alors que dans l'analyse des formes en *une sorte de* proposée plus haut (4 et 7), nous avons insisté sur la fonction strictement approximative de l'enclosure, les exemples que nous considérons ici nous semblent introduire plus nettement une hiérarchisation entre les deux univers de référence mis en confrontation. Les pratiques culturelles de l'autre ne sont pas simplement représentées comme offrant une analogie relative

avec celles qui ont cours dans la société dont est issu le voyageur : elles sont *disqualifiées* par le fait qu'elles ne correspondent que partiellement aux pratiques occidentales. L'effet de péjoration attesté dans l'exemple qui vient d'être cité apparaît perceptible si l'on met l'expression en regard de celle que nous citions en (7) : *une sorte de clarinette*, dont l'effet de sens est celui d'une simple analogie, sans jugement de valeur. Il semble de fait que l'interprétation de l'enclosure varie en fonction du type de catégorisation opérée : lorsque le jugement d'appartenance porte sur le simple fait de ranger un artefact dans une classe d'objets réunis sur la base de propriétés objectives communes, la modalisation porte sur l'adéquation aux propriétés définitoires de la classe; en revanche, lorsque l'opération de catégorisation consiste à qualifier le référent, *une sorte de* opère une modalisation de type appréciatif.

Un tel positionnement de l'énonciateur apparaît plus net encore avec *une espèce de N*, ce qui est à mettre en perspective avec l'aptitude de cette forme - que ne partage pas *une sorte de N* - à apparaître dans des emplois péjoratifs, et plus particulièrement dans des injures sous la forme *espèce de*. *Une espèce de* semble ainsi plus explicitement dévaluant que *une sorte de* : un pas est alors franchi dans l'évaluation : (14) «Au moment de me quitter, le vieux Boubakar me donna *une espèce de bénédiction musulmane* en se crachant très légèrement sur la main, et se la passant ensuite sur la figure. Nous nous mîmes en route à sept heures et demie» (Mage 1867 : 417).

De telles désignations sont le lieu d'émergence d'un interdiscours : la représentation du système culturel étranger s'appuie largement sur des *pré-construits culturels*, et sur la pseudo-évidence selon laquelle seuls les modèles culturels occidentaux répondent à la définition prototypique de la catégorie convoquée (seule la bénédiction chrétienne semble devoir être considérée comme «véritable» bénédiction, les autres ne pouvant être que des «espèces de» bénédiction). De tels procédés de nomination des pratiques religieuses apparaissent très fréquemment dans les relations de voyage rédigées lors de la première phase d'exploration et de colonisation de l'Afrique (fin 18^e-fin 19^e s.), notamment chez Caillié, Brazza ou encore Mage, alors qu'elles sont absentes des textes plus récents de Gide, Allégret ou Puytorac. On peut y voir la marque de l'idéologie chrétienne qui a présidé à l'entreprise de colonisation systématique de l'Afrique durant cette première période. Par contraste, les faits de modalisation

⁶ C'est nous qui soulignons.

relevés chez Gide, par exemple, apparaissent en priorité pour la nomination des espèces naturelles (comme en 9), et mettent essentiellement en exergue le sentiment de difficulté éprouvé par l'écrivain à trouver les mots justes pour dire l'univers étranger dans lequel il se trouve plongé. On constate que la répartition des différents types de désignations modalisées au sein même du genre du récit de voyage répond elle aussi à des positionnements diversifiés.

Avec les derniers exemples cités (13 et 14), on voit que les deux enclosures *une sorte de* et *une espèce de*, si elles ont pour valeur de base de signaler la catégorisation opérée comme approximative, permettent dans le même temps un glissement vers l'évaluation - évaluation encore implicite avec ces formes, mais une telle interprétation semble favorisée par le contexte et le type de catégorisation opérée.

4.2. les marqueurs appréciatifs non axiologiques

Si les formes précédentes peuvent relever des deux paradigmes de modalisation, l'interprétation appréciative est en revanche constante avec l'enclosure *un drôle de*, qui superpose à l'approximation catégorielle l'expression explicite de la subjectivité de l'énonciateur :

(15) «Les juges sont des chefs indigènes, presque tous très élégants : souliers découverts, bas anglais, shorts et chemises blanches; sur la tête **une drôle de toque blanche** qui fait penser à un bonnet de pâtissier» (Leiris 1934 : 263).

Il en est de même avec les adjectifs modalisants *étonnant, étrange, curieux, bizarre, singulier* :

(16) «Un joueur d'**instrument bizarre** : une calebasse, qu'on tient entre les jambes, au milieu d' un bambou, comme un arc tendu sur six (?) cordes» (Gide 1927 : 765).

La non prototypie de l'objet est reformulée en termes de caractère insolite; le jugement de degré d'appartenance à la classe est donc subjectivisé, ce qui concourt à construire une représentation fortement altérisée de l'univers de référence. De telles expressions insistent sur le sentiment d'étrangeté qu'éprouve le voyageur au vu de l'univers social qu'il découvre; mais cette distance culturelle n'est pas jaugée en termes de *valeur*, contrairement à ce qu'il advient avec les formes suivantes, explicitement axiologiques.

4.3. les marqueurs axiologiques

Bien souvent, de fait, la prise de conscience de cette distance entre les deux mondes débouche sur des jugements de valeur explicites. Avec certains adjec-

tifs modalisants, l'affirmation du caractère non prototypique de l'objet est placée dans la dépendance d'une évaluation axiologique (en termes de bien/mal) :

(17) «Un insecte **grottesque** : mince et droit comme une aiguille, la tête en pointe, extrêmement haut sur pattes, inhabile à se mouvoir» (Allégret 1927 : 62).

On voit que l'énonciateur ne se contente pas ici de signaler que le spécimen qu'il observe lui paraît peu familier : il le réinterprète dans son propre système de valeurs, où s'opère une assimilation entre le non familier et le ridicule.

Si une telle manière de désigner une espèce naturelle paraît plaisante et pour le moins marginale, semblables jugements axiologiques interviennent en revanche fréquemment lorsqu'il s'agit de rendre compte de pratiques sociales; ils apparaissent de manière privilégiée dans les reformulations que les voyageurs proposent des concepts indigènes, la structure de glose permettant une reprise interprétative où se fait jour le point de vue de l'énonciateur :

(18) «On nous construisit des huttes en sécos¹, et le chef vint nous apporter une poule et un peu de riz pour notre souper.

1. Sécos, **sorte de nattes grossières**» (Mage 1867 : 396).

On notera de surcroît que, comme dans cette note explicative où apparaissent conjointement deux formes modalisantes, les voyageurs ont tendance à recourir à la *surmodalisation* (Le Querler 1996 : 79) : (19a) «les femmes accourent, secouant et brinquebalant leurs balloches; le sexe ras, parfois caché par un bouquet de feuilles, dont la tige, ramenée en arrière et pincée entre les fesses, est rattachée à la ceinture, puis retombe ou se dresse en formant **une sorte de queue ridicule**» (Gide 1927 : 722).

(19b) «La maison de Samba-Ndiaye est une série de cases en rez-de-chaussée d'environ 3 mètres de haut, toutes bâties en terre avec **une espèce de charpente grossière** en bois dur et une terrasse» (Mage 1867 : 895).

L'emploi simultané de deux formes modalisantes (l'une épistémique et l'autre appréciative) tient d'autant plus à distance l'univers décrit. De telles conjonctions de modalisateurs n'apparaissent pas dans notre corpus anthropologique, pas plus d'ailleurs que le simple recours à des adjectifs modalisants du type *grottesque, grossier...*: si la subjectivité de l'observateur peut affleurer dans l'écriture anthropologique, elle n'aboutit pas à instituer des classes de faits ou d'objets soumises à une évaluation axiologique aussi explicite que dans les récits de voyage que nous avons étudiés.

Conclusion

Pour mettre en lumière l'un des principaux modes de représentation de la réalité extra-linguistique dans le discours interculturel du récit de voyage, il nous a paru nécessaire de mettre en perspective l'approximatif *une espèce de*, forme largement attestée dans ce genre, avec l'ensemble des formes qui produisent des effets de sens similaires. La co-occurrence des différents types de désignations modalisées analysés dans cette étude porte au jour un positionnement énonciatif qui est largement partagé par les écrivains-voyageurs, et qui nous paraît spécifique au genre viatique : la représentation de l'univers étranger est placée sous le sceau d'une *altérité axiologisée*. Une telle saisie de la matérialité des formes et de leur récurrence offre une entrée privilégiée dans le fonctionnement des discours et permet d'observer un mode de construction du «réel» extra-linguistique et du savoir sur l'autre qui se distingue de ceux qui sont à l'œuvre dans d'autres genres interculturels proches, en particulier dans les genres du discours anthropologique.

Olivia Guérin
guerin.olivia@libertysurf.fr

Références

- Adam J.-M. et al. (1990), *Le Discours anthropologique : description, narration, savoir*, Paris, Klincksieck
- Authier J. (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse
- Beacco J.-C., Moirand S. (1995), «Autour des discours de transmission de connaissances», *Langages*, 117, 32-53
- Guérin O. (2004, à paraître), «*La sounkourou paye des kolas au séma pour aller voir son kamalé au biro*. Problématiques de la nomination en situation interculturelle», in Fournier J.-M., Petit G., *La Dénomination : enjeux linguistiques*, Paris, Peeters
- Kleiber G. (1984), «Dénominations et relations dénominatives», *Langages*, 76, 77-94
- Kleiber G. (2001), «Remarques sur la dénomination», *Cahiers de praxématique*, 36, 21-41
- Kleiber G., Riegel M. (1978), «Les 'grammaires floues'», in Martin R., *La Notion de recevabilité en linguistique*, Paris, Klincksieck, 67-123
- Le Querler N. (1996), *Typologie des modalités*, Caen, Presses Universitaires de Caen
- Mondada L. (1995), «La construction discursive des objets de savoir dans l'écriture de la science», *Réseaux*, 71, 55-77
- Siblot P. (2001), «De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signification nominale et le propre du nom», *Cahiers de praxématique*, 36, 189-214

Corpus

Récits de voyage :

- Allégret M. (1927/1993), *Carnets du Congo. Voyage avec André Gide*, Paris, CNRS
- Arbousset T. (1836), *Relation d'un voyage d'exploration au nord-est de la colonie du cap de Bonne-Espérance*, in Ricard A. 2000, 408-423
- Brazza P. (1887/1992), *Au cœur de l'Afrique. Vers la source des grands fleuves*, Paris, Phébus
- Caillié R. (1830/1982), *Voyage à Tombouctou*, Paris, Maspéro
- Gide A. (1927-1928/2001), *Voyage au Congo suivi de Le Retour du Tchad*, Paris, Folio
- Leiris M. (1934/1988), *L'Afrique fantôme*, Paris, Gallimard
- Le Vaillant F. (1785), *Second voyage dans l'intérieur de l'Afrique par le cap de Bonne Espérance*, in Ricard A. 2000, 349-386
- Londres A. (1927/2000), *Terre d'ébène*, Paris, Serpent à plumes
- Mage E. (1867), «Relation d'un voyage d'exploration au Soudan (1863-1866)», *Revue Maritime et Coloniale*, XX
- Marche A. (1879), *Trois voyages dans l'Afrique occidentale. Sénégal, Gambie, Casamance, Gabon, Ogooué*, Paris, Hachette
- Maunoir C. (1819/1892), «Exploration de la Côte d'Ivoire. Journal de voyage du lieutenant Quiquerez (1891)», *Bulletin de la Société de Géographie de Paris*, t.13, 265-279
- Mollien G.T., *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, aux sources du Sénégal et de la Gambie*, in Ricard A. 2000, 47-57
- Nieger J. (1913), «La mission d'étude du Transafricain», *La Géographie*, t.27, 1, 109-115
- Puytorac J. de (1962/1992), *Makambo. Une vie au Congo*, Cadeilhan, Zulma
- Ricard A. (2000), *Voyages de découvertes en Afrique*, Paris, R. Laffont
- Textes anthropologiques :*
- Dibie P. (1987), *Ethnologie de la chambre à coucher*, Paris, Métaillié
- Durkheim É., Mauss M. (1901), «De quelques formes de classification. Contribution à l'étude des représentations collectives», *L'Année sociologique*, VI, 1-72
- Durkheim É., Mauss M. (1913), «Note sur la notion de civilisation», *L'Année sociologique*, XII, 46-50
- Griaule M. (1948/1997), *Dieu d'eau : entretiens avec Ogotemméli*, Paris, Fayard
- Lévy-Bruhl L. (1927), *L'âme primitive*, version électronique, Chicoutimi, http://www.uqac.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales
- Lévi-Strauss C. (1955/1984), *Tristes Tropiques*, Paris, Pocket
- Lévi-Strauss C. (1958/1985), *Anthropologie structurale*, Paris, Pocket
- Rouget G. (1980), *La Musique et la Transe*, Paris, Gallimard
- Mauss M. (1928), «Parentés à plaisanteries», *Annuaire de l'École pratique des hautes études*, version électronique Chicoutimi, http://www.uqac.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales
- Métraux A. (1958), *Le Vaudou haïtien*, Paris, Gallimard